

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-162-4.20

Modifiant le Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement

AVIS vous est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 août 2020, ses membres ont adopté le règlement numéro 2019-162-4.20 modifiant le Règlement numéro 2019-162 concernant la circulation et le stationnement;

QUE l'original dudit règlement est conservé aux archives municipales au bureau du soussigné, au 3 chemin de Hatley, Compton (Québec);

QUE copie peut être délivrée moyennant paiement des frais exigibles.

Donné à Compton, ce 13^{ième} jour du mois d'août 2020.

Philippe De Courval, *M.A., OMA* Secrétaire-trésorier